

# SOUTENEZ LA FORMATION DES SPORTIFS CATALANS EN 2020



TAXE D'APPRENTISSAGE  
MODE D'EMPLOI



INSTITUT de FORMATION  
du **SPORT CATALAN**

# LA TAXE D'APPRENTISSAGE C'EST QUOI ?



C'est le seul impôt pour lequel vous pouvez choisir le bénéficiaire.

La réforme de la formation permet désormais un **rapprochement plus fort entre le monde de l'entreprise et la formation professionnelle des jeunes**. C'est dans ce cadre que les modalités de contribution ont été profondément bouleversées.

## Quoi ?

Le nouveau barème appelé

## SOLDE TAXE D'APPRENTISSAGE

## Quand ?



doit être versé entre le  
**1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 31 mai 2020**

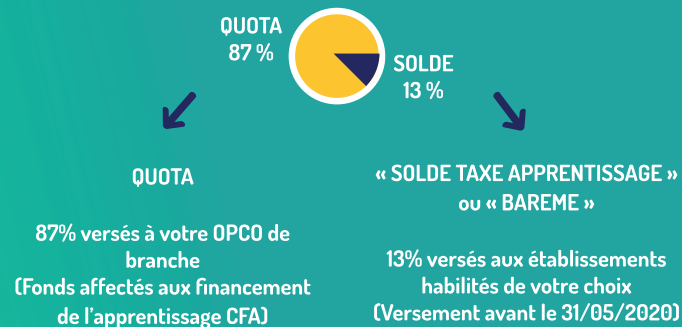
Ce solde correspond à  
13 % de la part  
Taxe d'apprentissage.



Ces fonds, doivent être versés  
directement à l'organisme  
de formation de votre choix  
disposant d'un code UAI.

## Taxe d'apprentissage 2020 :

**0.68 % de votre MSB 2019**



**L'ECOLE PRIVEE USAP EST HABILITÉE  
À RECEVOIR DIRECTEMENT  
VOTRE VERSEMENT  
DE TAXE D'APPRENTISSAGE,  
AVEC LE CODE UAI SUIVANT :**

**06 60 913 J**

# LA FORMATION USAP, AU-DELA DU RUGBY

## A quoi sert votre contribution ?

Mettre en œuvre un **suivi de qualité, complet et adapté** aux besoins spécifiques de l'ensemble des athlètes et éducateurs sportifs catalans de toutes disciplines

Soutenir les projets pédagogiques à destination des sportifs, et éducateurs sportifs pour les rendre plus « employables »



Contribuer à financer les dépenses pédagogiques des joueurs du Centre de Formation USAP pour **rendre compatibles une formation scolaire ou professionnelle de niveau reconnu et un rythme sportif très exigeant**

Participer au **financement des investissements pédagogiques** : renouvellement du matériel des salles, des outils logiciels, etc.



### NOS FORMATIONS ELIGIBLES

- \* **BTS MCO (anciennement BTS MUC)**
- \* **BPJEPS ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS**
- \* **BPJEPS HALTEROPHILIE MUSCULATION**
- \* **BPJEPS COURS COLLECTIFS**
- \* **BPJEPS ACTIVITES SPORTS COLLECTIFS**





# COMMENT NOUS SOUTENIR ?

COMPLETEZ LE BORDEREAU DE VERSEMENT

REALISEZ VOTRE PAIEMENT



PAR VIREMENT BANCAIRE

RIB USAP FORMATION :  
IBAN : FR76 1348 5008 0008 9742 447  
BIC : CEP AFR PP 3 4 8



PAR CHEQUE  
A l'ordre de : USAP Formation



EN NATURE

Vous pouvez donner à USAP Formation des matériels et équipements neufs ou déjà utilisés s'ils sont utiles à nos activités d'enseignement. \*sous conditions, nous contacter.

RETOURNEZ-NOUS LE BORDEREAU DUMENT COMPLETE ACCOMPAGNE DE VOTRE REGLEMENT  
à l'adresse suivante USAP Formation - 13 place de la Lentilla - 66000 PERPIGNAN

Votre interlocuteur : Mme Valérie Arnoult  
04.68.61.84.70 – [association@usapformation.fr](mailto:association@usapformation.fr)

Car votre soutien compte, nous vous remercions.

★ Programme de remerciements ★

Places de match

Mise en place d'activités sportives dédiées à vos salariés par nos animateurs  
Rencontres privilégiées avec nos sportifs diplômés et opportunités de recrutement  
Evènement annuel de remerciement.